

Volet B**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge

23330324

Déposé
31-03-2023

Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 04/04/2023 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0797451747

Nom(en entier) : **CLEANING & FACILITY MANAGEMENT**

(en abrégé) :

Forme légale : Société à responsabilité limitée

Adresse complète du siège Rue de l' Ermitage(MLZ) 19
: 7140 Morlanwelz**Objet de l'acte :** OBJETSociété à responsabilité limitée « **CLEANING & FACILITY MANAGEMENT** »
A 7140 Morlanwelz, rue de l'Ermitage 19.
Numéro d'entreprise : 0797.451.747

Modification de l'objet

D'un acte reçu par le notaire Jean-Charles DASSELEER à Boussu, le 9 mars 2023, il résulte que l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de ladite société a décidé à l'unanimité :

1. De modifier l'objet social comme suit :

*« La société a pour objet, tant en Belgique qu'à l'étranger, pour compte propre ou compte de tiers ou en participation avec ceux-ci :**La société pourra effectuer toutes opérations se rapportant aux activités de rénovation et de traitement de bâtiments.**Elle a également pour objet les activités suivantes :*

- L'aménagement et transformations de bâtiments, études et conseils en matière de transformations de bâtiments ;
- L'entretien des espaces verts ;
- L'élagage d'arbre ;
- Programmes d'entretien « standardisés », vitrages, usines, sanitaires, etc. ;
- Programme d'entretien « spécifiques » (salles blanches, zones chaudes, milieux agroalimentaires, milieux pharmaceutiques et hospitaliers, etc.) ;
- Entretien et nettoyage de tous vitrages ;
- Intervention après incendie ;
- Traitement et protection de tous types de sols ;
- Entretien/désinfection/ stérilisation de salles d'opération, unités de soins intensifs, locaux de zone 3,... ;
- Entretien général de chambres d'isolement ;
- Entretien et désinfection de chambres d'isolement ;
- Désinfection terminale de chambres d'isolement ;
- Entretien général des locaux de consultations ;
- Entretien et désinfection de matériel médical courant ;
- Traitement et rénovation de sols ;
- Dépoussiérage industriel ;
- Dégraissage, nettoyage de lignes de production ;
- Interventions durant les périodes d'arrêt ;
- Interventions après incendie ou dégât des eaux ;

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type "Mention").

- Débouchage de conduits et de silos ;
- Hydro sablage de bardages ;
- Nettoyage et démoussage de toitures ;
- Enlèvements de tags et graffitis ;
- Nettoyage Phone & Data ;
- Désinfection & maintenance d'installations sanitaires ;
- Containers pour hygiène féminine ;
- Nettoyage de tentures, stores, tapis, etc. ;
- Remise en état de vitrages altérés ;
- Produits et fournitures pour hygiène et sanitaires ;
- Lutte contre les nuisibles (Pest Control) ;
- Tri sélectif des déchets ;
- Tapis anti-poussières ;
- Location et entretien de plantes ;
- Déménagement et service courriers internes ;
- Service de table en grande restauration ;
- Création et entretien de zones vertes et de plans d'eau ;
- Fauchage, taille, élagage, abattage ;
- Pulvérisations de produits « phyto » ;
- Fournitures et plantation de fleurs, plantes, arbustes ;
- Démoussage, scarification ;
- Pose de clôtures ;
- Déneigement ;
- Nettoyage à la Haute Pression ;
- Balayage de voiries ;
- Curage d'avaloirs ;
- Entretien de sites autoroutiers ;
- Epandage ;
- Nettoyage de parois latérales (tunnels, bardages...) ;
- Désherbage de filets d'eau ;
- Démolition — Evacuation ;
- Traitement des déchets ;
- Encapsulage ;
- Ré isolation ;
- Elaboration des cahiers des charges ;
- Traitement anti-feu ;
- Inventaires « amiante » ;
- Diagnostic - Programme de gestion ;
- Formation préventive du personnel du Client ;
- Fourniture et pose de cloisons et faux-plafonds ;
- Tous travaux de peinture et de décoration ;
- Pose de revêtements de sols et de murs ;
- Protection de boiseries ;
- Peinture industrielle ;
- Relampage ;
- Pose, entretien et réparation de parquets ;
- Traitement contre la mэрule et l'humidité ascensionnelle ;
- Tous travaux de rénovation, démolition ;
- Travaux publics et privés ;
- Gros-oeuvre et parachèvements ;
- Peinture en bâtiments ;
- Revêtements de murs et de sols ;
- Isolation – Cloisons – Faux plafonds – Faux planchers ;
- Menuiserie générale et charpentes en bois ;
- Plafonnage - Tapissage — Crépissage ;
- Chapes et carrelages ;
- Traitement préventif et curatif du béton ;

La société aura également comme activité le commerce de vente au détail et en gros, l'import-export et le commerce de détail et en gros en ligne de :

- Tous textiles en général, vêtements, chaussures, cordonnerie, sacs, accessoires, bijoux, objets, meubles, cosmétiques, gadgets ;
- Tous les articles de parfumerie, de toilette, cosmétiques, produits de beauté, maquillage,

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type "Mention").

ainsi que savons, articles cadeaux, bijoux fantaisie, fleurs ;

- Tous produits alimentaires et non alimentaires.

La société pourra également faire au moyen de fonds propres et de fonds empruntés toutes opérations immobilières au sens le plus large du terme, et notamment assurer la gestion de tous biens immobiliers, intervenir en matière de conseils en réalisation immobilière, assurer ou coordonner la réalisation des projets immobiliers, la coordination de sécurité sur chantier, acheter et vendre tout droit, obligation, prendre ou donner, des droits d'emphytéose ou de superficie, faire tous travaux en vue de rendre des immeubles rentables, lotir des terrains, créer la voirie nécessaire, conclure tous contrats de leasing, et cetera.

Elle dispose, d'une manière générale, d'une pleine capacité juridique pour accomplir tous les actes et opérations ayant un rapport direct ou indirect avec son objet ou qui seraient de nature à faciliter directement ou indirectement, entièrement ou partiellement, la réalisation de cet objet.

Elle peut s'intéresser par voie d'association, d'apport, de fusion, d'intervention financière ou autrement dans toutes sociétés, associations ou entreprises dont l'objet est identique, analogue ou connexe au sien ou susceptible de favoriser le développement de son entreprise ou de constituer pour elle une source de débouchés.

Elle peut exercer les fonctions d'administrateur ou liquidateur dans d'autres sociétés.

La société peut se porter garant ou fournir des sûretés réelles pour des sociétés ou des personnes privées, au sens le plus large.

Au cas où la prestation de certains actes serait soumise à des conditions préalables d'accès à la profession, la société subordonnera son action, en ce qui concerne la prestation de ces actes, à la réalisation, de ces conditions. »

1. De modifier en conséquence l'article 3 des statuts afin de remplacer l'objet par celui exposé ci-avant.

2. de conférer tous pouvoirs à l'organe d'administration pour l'exécution des résolutions prises et la coordination des statuts, et notamment par le dépôt de cette coordination au greffe du Tribunal de commerce compétent.

(sé) Jean-Charles DASSELEER

Déposés en même temps : expédition de l'acte